



LE DÉCONFINEMENT SELON LA DFSPIP DU NORD OU L'AMATEURISME POUSSÉ A L'EXTRÊME

Comme annoncé par le Président de la République et organisé par le gouvernement, le 11 mai 2020 a commencé le **déconfinement progressif** sur le territoire français. La région des Hauts-de-France reste un territoire classé en rouge en raison du grand nombre de personnes hospitalisées en réanimation et de la circulation active du virus.

Nombreux sont les appels à limiter malgré tout les déplacements au strict nécessaire et l'importance du télétravail a été rappelée pour limiter les déplacements.

Au siège du SPIP du Nord, a priori, on a connaissance d'autres données bien plus rassurantes. A tel point qu'on demande aux agents d'une antenne par un simple envoi de mail sur leur boîte personnelle le 12 mai 2020 à 16h30 d'être tous présents sur leur lieu de travail dès le lendemain sauf pour les personnes vulnérables et en situation de garde d'enfant.

Avec la même urgence, il est imposé à tous les agents, en contradiction avec l'ordonnance n°2020-430 du 15 avril 2020 la prise de 5 jours de CA avant le 29 mai 2020. La seule proratisation possible sera sur la base du temps de travail (temps plein ou temps partiel) mais aucunement en fonction du nombre de jours en AAE. Une lettre ouverte a été adressée à Mme la DFSPIP du Nord ce jour à ce sujet.

Ainsi, il est imposé à l'ensemble des agents la reprise d'activité en présentiel dès le lendemain sans même que ne soit évoquée la possibilité du télétravail.

Le projet de note d'organisation de service de la DFSPIP 59 en date du 2 mai 2020 (non soumis au Comité Technique local, lequel n'a pas été convoqué depuis 1 an !) impose aux agents le port du masque dans les espaces administratifs. Le mode d'emploi du masque fourni par la DI (au nombre de 4 par agents) précise que les masques doivent être lavés avant leur première utilisation. Nombre d'agents arriveront demain au sein de leur service sans équipement de protection. Les masques qui leur seront remis à cette occasion ne pourront pas être utilisés. Qu'en est-il des dispositions de la note alors même que les agents seront 2, 3, 4, 5 voire même plus par bureau ?

Nous espérons que les antennes locales des SPIP ont reçu des masques chirurgicaux à usage unique utilisables de suite afin de permettre aux agents, dès leur retour précipité sur leur lieu de travail, de respecter les consignes sanitaires.

La CGT EPI 59/62 dénonce cette précipitation, cette impréparation et cet amateurisme exposant inutilement la santé des agents.

Nous espérons que Mme la DFSPIP saura montrer le même entrain et la même précipitation à respecter les droits des agents à l'avenir

Lille, le 13 mai 2020